

Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général
AL

Mme Christine ALBANEL
Ministre de la Culture et de la
Communication
3, rue de Valois
75001 PARIS

Strasbourg, le 6 septembre 2007

Madame la Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur un dossier qui me tient tout particulièrement à cœur et qui intéresse de très nombreux Strasbourgeois, à savoir **le classement du Palais des Fêtes de la rue Sellénick parmi les Monuments Historiques.**

La construction de cet édifice éclectique a débuté au XIXème siècle et s'est progressivement poursuivie au cours du XXème siècle. Les styles néogothique, néo-Renaissance ou encore Art Nouveau se côtoient d'une manière étonnante et font toute la spécificité de ce bâtiment situé au centre-ville de Strasbourg.

Le Palais des Fêtes est déjà inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, mais afin de préserver davantage encore cet emblème du patrimoine strasbourgeois, un dossier de classement parmi les Monuments Historiques a été déposé dans vos services.

Pour ma part, je suis personnellement attaché à cet édifice, comme l'ensemble des Strasbourgeois. Je souhaite sincèrement que le Palais des Fêtes de la rue Sellénick soit classé au niveau national et que des travaux d'entretien et de rénovation puissent être effectués pour lui rendre tout son lustre et sa splendeur.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir étudier ce dossier avec attention et de me tenir informé de son évolution.

Vous remerciant par avance pour votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordialement.



Armand JUNG